

IL EST TEMPS POUR LES GOUVERNEMENTS
PROVINCIAUX ET FÉDÉRAL DE RÉALISER QUE

LES AGENTS CORRECTIONNELS SONT AUSSI PREMIERS RÉPONDANTS



Invitation aux député-es de l'Assemblée législative

Le mardi 8 novembre, des membres du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) se rassembleront autour de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick afin de mettre en lumière le travail de premiers répondants à l'intérieur des établissements carcéraux. Nous demandons aux gouvernements provinciaux et fédéral d'adopter une loi contenant une présomption de blessures de stress opérationnel pour les agents correctionnels, tel que recommandé par le rapport déposé en octobre par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

Les membres d'UCCO-SACC-CSN sont régis par la réglementation provinciale en matière de santé et sécurité du travail (WCB). Par notre présence ici, nous souhaitons que les députés et la population prennent conscience de notre dure réalité et du travail que nous effectuons pour assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens.

Nous sommes des premiers répondants et nous passons nos journées derrière les murs avec les pires criminels au pays. Tel que présenté dans le court-métrage *Cellules sanguines*, que vous pouvez regarder en ligne au www.youtube.com/watch?v=3f_xsyZ_i0s, nous sommes exposés à des situations traumatisantes quotidiennement. Plus de 25 % des agents correctionnels souffrent du syndrome de stress post-traumatique. Nous voulons que les gouvernements agissent, maintenant.

QUAND: Mardi, 8 novembre, à midi

**OU: À côté de l'édifice de l'Assemblée législative
Au coin des rues St-John et Queen**

Nous sollicitons votre appui sur cet enjeu très important qui pourrait changer la vie de milliers d'agentes et agents correctionnels, pas seulement ici au Nouveau-Brunswick, mais aussi à travers tout le Canada.

Salutations,

Jeff Wilkins, *président de la région de l'Atlantique, UCCO-SACC-CSN*